

**Compte rendu du conseil d'école du deuxième trimestre
mardi 19 mars 18h**

Etaient présents :

Mme RENAUD, Mme PIVOIS-MARTIN, Professeurs des écoles
Mme CLEMENT
Mme KRANH Directrice

M THOMASSON Maire de la commune
Mme FRUGIER Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires
Mme DELAGE DDEN (Déléguee Départementale de l'Education Nationale)
Mme Jean, M Choquet, Mme Compere, Représentants des parents d'élèves Titulaires
Mme Lacordelle, Mr Hérail
Mme DAGRON APE

Excusés :

Emmanuel BLANCHER Inspecteur de l'Education Nationale
Mme CAETANO En appel

Le conseil d'école a lieu dans la salle du conseil de la mairie

~~~~~  
**1/ Les effectifs de la rentrée 2024**

**-carte scolaire pour la rentrée 2024/2025**

Nous pouvons aujourd'hui prévoir les effectifs pour la rentrée 2024/2025.

Nous comptons cette année 107 élèves. 12 élèves de CM2 passent en 6<sup>ème</sup>.

Par ailleurs, 13 enfants sont, pour le moment, prévus en PS à la rentrée.

Ce bilan fait donc état de 108 élèves potentiels à la rentrée 2024 ce qui permet d'envisager sereinement cette future année par rapport à la carte scolaire.

Le nombre de classes restera donc inchangé mais les niveaux ne sont, pour le moment, pas encore définis.

**-inscription pour les nouveaux élèves**

Elle se fait au niveau de la mairie qui préinscrit les élèves et moi je les récupère dans la base de données une fois que c'est fait. Ils ne sont définitivement inscrits qu'à la rentrée de septembre soit le 02 septembre il me semble.

-portes ouvertes auront lieu le 21/06/24 à partir de 17h15. Nous recevrons les nouvelles familles avec Mme Renaud. Nous aurons toutes les deux un court temps de parole et ensuite Mme Renaud pourra échanger avec les parents pendant que je leur donnerai le dossier à vérifier, à compléter et à remettre à l'école avant la rentrée. Ces portes ouvertes sont l'occasion pour les futurs élèves et pour les parents d'avoir un premier contact avec l'équipe, de les rassurer et de découvrir les lieux où ils seront l'année prochaine. Ce temps est en général convivial avec un goûter proposé aux enfants.

**2/ Organisation du temps scolaire**

Cette année, nous devons revoter les horaires de l'école. Pour ce faire, la mairie tout comme l'école a reçu des documents à remplir afin de réfléchir à ces horaires.

Sachant que nous sommes tributaires des bus qui viennent chercher les enfants à la fin de la journée et qui ensuite doivent être à 17h à Isle, nous avons vite vu qu'il serait difficile de modifier les horaires. Le conseil municipal a donc délibéré et a voté pour la reconduction des mêmes horaires et un vote a été proposé également aux membres du conseil d'école, pour une reconduction des horaires tels que nous les connaissons, à savoir : 8h45-12h/13h30-16h15

**-délibération du conseil municipal + lecture du PV**

**-vote du conseil d'école + rédaction du PV**

Les membres du conseil d'école ont voté à l'unanimité la reconduction des horaires actuels, à savoir : 8h45/12h et 13h30/16h15

### 3/ le projet d'école en cours

**-bilan des actions menées ou à venir**

Pour continuer dans le projet d'école, chaque enseignante a réalisé des actions au sein de nos classes :

Mme Renaud autour de l'art et de la peinture : un artiste par période est travaillé et une rencontre aura lieu le 07/05, à Condat sur Vienne, autour des chants et danses traditionnelles. Cette rencontre permettra à plusieurs classes d'échanger autour de ces thèmes.

Les collègues de l'élémentaire et la classe de MG/GS travaillent autour de l'art de la rue avec le HIP-HOP et l'activité GRAFF pour les classes du CP au CM2.

Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 travaillent également des dictées en lien avec l'art autour du monde.

Une réunion est prévue les 25 mars, avec les collègues de St Maurice les Brousses et de St Hilaire les Places, afin d'échanger sur l'avancée du projet d'école et de travailler ensemble sur les liens inter-cycles.

**-état d'avancement des actions avec les intervenants extérieurs :**

- L'intervention hip-hop avec les élèves d'élémentaire est terminée mais les maîtresses continuent de travailler avec leur classe (parcours santé et artistique).
- L'intervention HIP-HOP est en cours avec les élèves de MS-GS, c'est un projet différent, sur le thème de Pinocchio qui rassemble plusieurs écoles, un spectacle sera donné à Jean Moulin le 25 juin (les p'tites compagnies du 87).
- L'intervention judo est également terminée pour les PS/MS et les MS/GS qui ont pris beaucoup de plaisir à découvrir des techniques différentes pour utiliser leur corps.
- L'intervention vannerie pour la maternelle, qui participe au projet que nous avons monté pour l'école avec NEFLE, est terminée également. Les élèves ont pu créer des nichoirs avec l'intervenante, aidée par Babeth, ce qui a beaucoup plu aux enfants. Ces nichoirs seront ensuite exposés dans la cour (mais à l'abri pour les protéger de la pluie) afin que les élèves puissent les voir et puissent en parler. Ce projet vannerie rentre parfaitement dans le projet de cour végétalisée (parcours artistique, DD).

- Pour continuer dans les projets en lien avec la cour, une intervention GRAFF a commencé pour les élèves de l'élémentaire. Une fresque va être réalisée sur deux murs de la cour (parcours artistique) sur le thème de la nature. Un temps d'échange est prévu avec le paysagiste pour se mettre d'accord sur ce qu'il est possible/souhaitable de faire sur les murs concernés.
- Lutte en P4 pour les classes de l'élémentaire (parcours éducatif de santé).
- Le permis piéton pour les élèves de CE2 (parcours citoyen) a commencé, ils ont eu une première intervention afin de poser les règles et la gendarmerie va revenir afin de leur faire passer le test.
- Comme tous les ans une enseignante d'allemand viendra faire une intervention en classe de CM1-CM2 pour essayer de motiver les élèves à faire anglais-allemand en 6<sup>ème</sup>
- La classe de CP/CE1 et de MS/GS a eu l'intervention d'un pompier de Limoges qui est venu pour parler des dangers domestiques que l'on peut trouver au sein de la maison. Cette intervention rentre dans le parcours éducatif de santé.
- Les sorties de fin d'année sont toutes réservées. Elles sont décidées par les enseignantes qui les choisissent en fonction des projets de classe, en fonction de ce qui a été travaillé dans l'année, c'est pourquoi :
  - Les PS/MS feront une journée à la ferme pédagogique pour faire du lien avec le thème de l'alimentation, le 14 juin
  - Les MS/GS, en lien avec les arts iront au musée de la terre la journée du 20 juin
  - Les CP/CE1 iront aux loups de Chabrières le 21 juin
  - Les CE2/CM1 et les CM1/CM2 ont leur voyage de fin d'année en Dordogne

Pour les sorties de fin d'année, ces sorties ayant un tarif différent, les enseignantes s'engagent à ne pas dépasser une participation des parents de 10 euros sauf cas exceptionnel comme cette année pour les deux classes qui partent trois jours.

-Deux rencontres USEP autour des J.O 2024 auront lieu : le 13 juin pour les maternelles et le 25 juin pour l'élémentaire. Ces rencontres font parties du parcours éducatif de santé des élèves et elles permettent de faire du sport autrement, en rencontrant des élèves d'autres écoles, et en partageant un moment convivial le midi grâce au pique-nique partagé.

- Trois étudiants en préparation au concours de professeurs des écoles vont venir observer puis mener des séances de sciences le mardi après-midi, pendant 5 semaines, dans la classe de CM1/CM2.

#### -présentation des sorties scolaires effectuées

La classe de Mme Pivois-Martin a été à un spectacle au centre culturel de St Yrieix et les classes de Mme Caetano et de Mme Clément ont été à une rencontre USEP.

#### -présentation des actions réalisées ou à venir dans le cadre du dispositif pHARe

Afin de continuer le travail autour de cette thématique, chaque classe a mené quelques actions :

- Lecture d'album en maternelle avec discussion autour du terme abordé
- Ecoute de musique et discussion autour de la différence
- Temps d'APC avec les MS : parler des émotions avec des saynètes à partir d'images.
- Conseil d'élèves
- Règlement des conflits au quotidien

## -restitution du questionnaire d'auto-évaluation harcèlement réalisé auprès des élèves des classes de CE2/CM1/CM2

Les élèves des classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont participé en début d'année à une enquête sur le harcèlement. Les écoles sont toutes engagées dans le protocole Phare, qui lutte activement sur les situations d'intimidation. Cette enquête a donc permis de mettre en lumière la potentielle existence de tensions dans les écoles, en lien avec le harcèlement.

Les élèves avaient plusieurs questions auxquelles ils devaient répondre par 1-2-3 ou 4.

« La fréquence de réponses témoignant d'une difficulté ou d'une violence : plus le nombre de réponses de types 2, 3 et 4 est élevé, plus le risque qu'une situation de harcèlement existe est élevé.

**Une majorité de réponses 3 ou 4 révèle notamment une situation probable de harcèlement."**

Sur 984 réponses, la réponse 1 en a reçu 766, la question 2 en a reçu 189, la 3 en a eu 19 et la 4 :10. Nous pouvons donc annoncer, avec preuve à l'appui, que le climat scolaire de l'école de Journac est positif et que les élèves se sentent bien à l'école. Afin d'être totalement transparente, je vais vous donner les thèmes qui ont reçu une réponse 4, à savoir :

- jeux dangereux 1
- internet écrans et les messages d'insultes 1
- à l'école : moqueries, insultes 1
- comment te sens-tu ? devoirs 1
- comment te sens-tu ? endormissement 2
- comment te sens-tu ? mal ventre tête 1
- comment te sens-tu ? colère 3

La synthèse globale des réponses est proposée aux RPE et disponible au bureau de la directrice.

## -l'inclusion au sein de l'école (organisation pédagogique, actions pédagogiques)

Depuis le mois de janvier, il y a trois AESH pour accompagner les EBEP. Le dernier planning a permis de maximiser leur présence auprès des élèves en fonction des apprentissages de la classe afin d'être là dans les moments où c'était le plus nécessaire, ce qui permet aux enseignantes d'avoir régulièrement quelqu'un en classe, même si les personnes changent. A savoir toutefois que ce nombre n'est pas suffisant pour couvrir toutes les heures prévues comme c'est le cas dans la plupart des écoles.

## 4/ la coopérative scolaire

### -Présentation de l'utilisation des fonds de la coopérative scolaire

- +277€ du marché de Noël
- + 741€ de photos
- + 4000€ donc APE
- 625€ USEP
- 695€ spectacle de Noël
- 1000€ participation Hip-hop

-395€ dépenses pour les classes

-575€ bus

-le judo, la lutte, les sorties équitation ainsi que le bus (de l'année dernière) ont coûté cher et notre objectif pour cette année était de permettre à toutes les classes de réaliser les interventions et sorties souhaitées, d'où l'idée de réaliser la tombola.

Nous serons à un montant de 2054€ avant le paiement des sorties de fin d'année. La tombola a permis de rapporter 4050€ ce qui nous laisse une marge de manœuvre pour la fin d'année et l'année prochaine.

**-prix du voyage scolaire des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 + justificatifs**

Tout confondu, hébergement, nourriture, bus et activités sur place, le montant s'élève à 10695€.

Don de l'APE : 4000€

Bus payé par la mairie : 1000€

Le montant à financer s'élève donc à 5695€ pour 43 élèves. La coopérative participe à hauteur de 535€ et une participation à hauteur de 120€ est demandée par élève.

Les maîtresses ont choisi de mettre en place la tombola afin que toutes les classes de l'école puissent réaliser les sorties ou interventions voulues et que l'argent de la coopérative ne soit pas uniquement dédié au voyage de fin d'année : la tombola a très bien fonctionné et a rapporté 4050€.

Cela permet d'être plus sereins pour les dépenses à venir et d'augmenter le budget de la coopérative.

Sachant que les classes qui partent commencent au niveau CE2, le prochain voyage de cette ampleur ne devrait avoir lieu que dans 3 ans.

## 5/Sécurité et travaux

**-bilan sur les travaux demandés et réalisés**

- Travaux de la porte de Mme Caetano : le monsieur est venu voir le 7/02 et est intervenu le 14/02.
- Chauffage qui tombe souvent en panne dans la partie de la garderie : la personne en charge de la chaudière est venue constater le problème au cours d'une réunion et les réglages ont été améliorés pour que le problème se reproduise le moins souvent possible voire plus du tout. Les élus ainsi que les cantonniers surveillent.
- Mme Clément a un problème d'ordinateur dans sa classe : il rame beaucoup et n'affiche pas les photos. Après en avoir discuté avec les élus, ils ont fait intervenir Mr Guilloux mais n'ont pas eu de retour. Le problème semble persister donc l'intervention sera redemandée.
- Un meuble pour les cartables a été créé dans la classe de Mme Pivois-Martin.
- La boîte à clés a été mise en place et les intervenants gèrent bien.
- Les stores du dortoir sont en train d'être réparés, le devis a été signé ce jour, ils seront remplacés la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances d'avril.

**-CR de l'exercice incendie du 11/03/2024**

| Date       | Heure | Temps d'évacuation           |
|------------|-------|------------------------------|
| 11/03/2024 | 10h   | CE2/CM1 : 31s<br>PS/MS : 56S |

|  |  |                                                        |
|--|--|--------------------------------------------------------|
|  |  | MS/GS : 1'10 min<br>CP/CE1 : 1'10 min<br>CM1/CM2 : 56s |
|--|--|--------------------------------------------------------|

L'évacuation du dortoir sera réalisée ultérieurement à un moment où le temps nous le permettra

## 6/activités périscolaires

### -projet JO 2024 avec le cuisinier

Un projet a été monté en collaboration avec le cuisinier autour des JO 2024.

Chaque mois, une enseignante et sa classe participe à un atelier avec le cuisinier en lien avec un pays présent aux JO.

Nous avons commencé avec le Canada et la classe de MS/GS qui a réalisé le dessert à savoir un carotte cake.

Le mois de février a été consacré au nouvel an chinois.

En mars la classe de CE2/CM1 a choisi le thème de l'Océanie.

En avril ce sera la classe de PS/MS avec l'Afrique du Sud et réalisation de gâteaux au chocolat.

En mai la classe de CP/CE1 avec la Grèce.

En juin la classe de CM1/CM2.

Enfin, en juillet un repas autour du thème de l'Amérique sera réalisé par le cuisinier dans le cadre de la fête nationale.

Ces interventions permettent de pratiquer la cuisine, de faire du lien en classe avec le pays choisi (coutumes, drapeau, paysage, art ou encore histoire et géographie...) et également de participer à une dynamique d'école autour d'un thème commun.

## 7/ APE

### -actions réalisées

- marché de Noël
- vente de saucissons
- chocolat de Pâques
- madeleines
- LOTO

-actions à venir : vide grenier le 26/05

-moment festif de fin d'année : le 7/06/2024 à 18h30. Chaque classe proposera un petit spectacle à la salle polyvalente.

La fête de l'école aura lieu plus tôt cette année car nous n'avons pas pu nous coordonner avec le danseur et avec la location de la salle des fêtes. C'est pourquoi la date du 7/06 a été retenue.

## 8/Questions diverses

### Ecole

Un mécontentement global est apparu concernant la date de la fête de l'école (tôt dans l'année), une communication est-elle possible afin d'ajuster définitivement les informations et les raisons ?

Concernant la fête de l'école, nous n'avons pas le choix de la date. En effet, la salle n'est pas disponible fin juin et nous sommes dépendants du danseur qui avait des disponibilités le 7 ou le 14 juin. Le 14 juin, la salle n'étant pas libre, nous avons opté pour le 7 juin. Le mot « mécontentement » a un peu choqué l'équipe enseignante, qui met en place plein de choses pour les enfants, dont cette fête qui n'est pas obligatoire et qui n'est pas un temps rémunéré. Il s'agit d'un moment festif où notre seul objectif est de partager avec les familles un moment convivial. Il y a des contraintes en fonction de nos projets que nous ne pouvons pas ignorer : l'intervenant. En effet, ayant travaillé ensemble toute l'année, nous ne pouvions pas effectuer la représentation sans lui. Les contraintes ne sont pas que de l'ordre de la mairie, de l'APE ou des enseignantes.

Concernant l'organisation du jour J, la seule organisation qui semble possible est de ne faire entrer que les parents concernés dans la salle avec 2 accès pour entrer et pour sortir car la chorégraphie prend la moitié de l'espace.

Une question est posée concernant la possible projection à l'extérieur du spectacle, nous allons nous renseigner sur la faisabilité.

Il est également proposé que les enseignants transmettent l'information au préalable aux parents, concernant la circulation le jour J, en essayant de préciser les heures de passage pour faciliter l'organisation. Les parents se proposent de nous aider à gérer ce point.

M. Choquet précise que les remarques s'adressaient plus à l'APE, les parents n'ayant pas conscience des contraintes liées au projet danse et des raisons du choix de cette date.

Les enfants seront-ils tous dans la salle pour attendre leur tour ? Où installer les élèves et les parents ? Des questions restent en suspens et vont être étudiées dans les prochaines semaines afin de faire en sorte que ce moment se passe le mieux possible.

**- Des parents se tournent vers l'APE en ce qui concerne la tombola organisée par les maitresses, un compte-rendu est-il possible ainsi qu'un retour aux parents ?**

Pour la tombola nous remercions tous les enfants et les familles pour leur engouement auquel nous ne nous attendions pas. Nous avons récolté 4000€ pour la coopérative. Nous avons fait cela car depuis l'année dernière nous avons eu de gros projets, comme l'équitation par exemple qui a coûté assez cher à la coopérative puisque financé entièrement par cette dernière. Cette année 2 classes partent en voyage de fin d'année, le projet HIP-HOP coûte également des sous à l'école ainsi que la lutte et le judo qui sont également payants. La moitié du prix de la piscine est également payé par la coopérative ainsi que certains trajets bus lorsque le budget est dépassé. C'était exceptionnel, nous ne souhaitons pas organiser cet évènement tous les ans sinon il n'y aurait pas le même engouement et de plus tous ces projets demandent beaucoup d'administratif et d'organisation tout comme l'organisation de la tombola. Le faire sur les années où il y a les gros voyages nous semble le plus pertinent.

## Mairie

**- A la cantine, le fromage est servi en entrée pour des raisons qui semblent organisationnelles, cela questionne certains parents. Un aménagement est-il possible ?**

M. le maire explique que c'est bien pour une raison organisationnelle mais que cela ne gêne pas les enfants qui ont le choix de le manger quand ils veulent.

**- Le graffiti récent dans les toilettes (cas isolé), qu'en est-il des suites ? Une sensibilisation pédagogique générale des enfants sur le respect des locaux est-elle envisagée ?**

Réponse des enseignants : nous enseignons le respect du matériel à l'école mais il nous semble que c'est également un travail à mener à la maison.

M. le maire est intervenu à la cantine et a demandé au responsable de se dénoncer sans punition. Sans résultat, il a évoqué la possibilité d'utiliser les initiales pour essayer de résoudre le problème. Il a reçu les parents pour éclaircir les choses. Il n'a jamais évoqué de carton rouge ou d'exclusion pour les enfants concernés par les initiales. Il est d'accord pour dire que c'est le rôle des parents d'apprendre le respect. Le fait de ne pas avoir laissé passer a sûrement été bénéfique, ça ne s'est pas reproduit.

### Autre

- Points positifs : le hip-hop et la préparation du spectacle (MS/GS) sont appréciés par les enfants.